



# Course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret (VCV)

## Conditions générales de vente et d'utilisation

Ce site web est exploité par la société simple **Course pédestre Villeret - Chasseral – Villeret** (ci-après dénommée « la VCV »).

**Veillez lire attentivement les présentes « Conditions générales de vente et d'utilisation »** ci-après dénommées (CGVU) avant d'accéder à notre site web et de l'utiliser.

\*\*\*\*\*

### Généralités

L'utilisation des services offerts par la VCV au travers de son site internet ([www.coursevcv.ch](http://www.coursevcv.ch)) implique l'acceptation des CGVU sans modification et dans leur intégralité.

### Protection des données

L'utilisation des données personnelles est régie par la [Déclaration de protection des données](#). Celle-ci fait partie intégrante et contraignante des présentes CGVU.

### Plateforme d'inscription en ligne

La VCV exploite une plateforme d'inscription en ligne à ses événements. Sur cette plate-forme il est possible de s'inscrire à un événement et de payer la finance d'inscription.

Le site internet [www.coursevcv.ch](http://www.coursevcv.ch) permet ainsi la conclusion directe d'un contrat entre la VCV et les participants à la course (désormais dénommés "l'athlète").

L'athlète ne doit en aucune façon utiliser les produits mise en vente par la VCV sur son site internet à des fins illégales ou non autorisées, ni violer des lois de la juridiction helvétique lorsque qu'il utilise la plateforme.

Une infraction ou une violation des dispositions des CGVU entraînera la résiliation immédiate du contrat conclu en la VCV et l'athlète.

Les prix des produits mis en vente par la VCV sur son site internet sont modifiables sans préavis.

La VCV se réserve le droit de modifier, de suspendre ou de supprimer sa plateforme d'inscription en ligne à tout moment et sans préavis.

La VCV ne saurait être tenue responsable envers l'athlète de tout changement de prix, ou encore de toute modification, suspension ou interruption de sa plateforme d'inscription en ligne.

## Utilisation de la plateforme d'inscription en ligne

Il est interdit à l'athlète d'utiliser le site internet de la VCV ou son contenu :

- a. À des fins illégales ;
- b. Pour inciter des tiers à réaliser des actes illégaux ou à y prendre part ;
- c. Pour transgresser ou violer nos droits de propriété intellectuelle ou ceux de tiers ;
- d. Pour harceler, maltraiter, insulter, blesser, diffamer, calomnier, dénigrer, intimider ou discriminer quiconque en fonction du sexe, de l'orientation sexuelle, de la religion, de l'origine ethnique, de la race, de l'âge, de l'origine nationale ou d'un handicap ;
- e. Pour soumettre des renseignements faux ou trompeurs ;
- f. Pour mettre en ligne ou transmettre des virus ou tout autre type de code malveillant qui sera ou pourrait être utilisé en vue de compromettre la fonctionnalité ou le fonctionnement de la plateforme de vente en ligne ainsi que du site internet de la VCV ;
- g. Pour recueillir ou suivre les renseignements personnels d'autrui ;
- h. Pour spammer, hameçonner, détourner un domaine, extorquer des informations, parcourir, explorer ou balayer le web ;
- i. À des fins obscènes ou immorales ; où
- j. Pour perturber ou contourner les mesures de sécurité de la plateforme de vente en ligne ainsi que du site internet de la VCV ;
- k. La VCV se réserve le droit de mettre fin à l'utilisation de sa plateforme de vente en ligne et de son site internet à tout acheteur qui enfreint les interdictions en matière d'utilisation.

## Conclusion du contrat

En exécutant le processus d'inscription à un événement, l'athlète montre le caractère obligatoire de son inscription.

Pour s'inscrire à un événement, l'athlète est tenu de fournir toutes les informations requises. Le contrat n'est conclu que lorsque les informations requises ont été données et que le montant total affiché a été payé par l'athlète.

## Obligations de l'athlète

En utilisant les services de la VCV, l'athlète accepte les présentes CGVU, la [Déclaration de confidentialité](#), le [Règlement de course](#) ainsi que le [Concept d'élaboration des classements et de distribution des prix](#) de la VCV. Ces documents sont publiés sur le site internet de la VCV.

L'athlète accepte les consignes de sécurité, d'accès, d'âge et autres de l'organisateur concerné et prend connaissance du fait qu'en cas de non-respect de ces prescriptions, il peut être exclu de la manifestation sans dédommagement.

Les données communiquées à la VCV (par exemple, le lien de confirmation de paiement) sont destinées à l'usage de la VCV et sont traitées de manière confidentielle.

## **Athlètes mineurs**

La VCV part du principe que les athlètes mineurs concluent le contrat avec l'accord de leurs représentants légaux.

## **Droit de rétractation**

L'athlète a le droit de renoncer au présent contrat dans un délai de trois (3) jours, sans avoir à motiver sa décision.

Le délai de rétractation est de trois (3) jours à dater du jour où il a achevé le processus d'inscription et accepté les conditions générales lors du check-out.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales \*

Pour exercer son droit de rétractation, l'athlète doit informer nos services

### **Course pédestre Villeret – Chasseral – Villeret**

**P/a Michel Walthert, président du Comité d'organisation**

**Passage du chalet 1**

**2610 St-Imier**

[info@coursevcv.ch](mailto:info@coursevcv.ch)

par courrier postal ou par e-mail.

## **Droit applicable et for juridique**

Les rapports contractuels soumis aux présentes CGVU sont régis par le droit suisse. La VCV se réserve le droit de modifier et/ou de compléter à tout moment les présentes CGVU.

Tout litige découlant des présents CGVU ou se rapportant à celles-ci sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal d'arrondissement du Jura bernois

**Tribunal régional Jura bernois-Seeland**

**Préfecture de Bienne**

**Rue de l'Hôpital 14**

**2502 Bienne**

Villeret, mars 2022